

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 780

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 5

À la fin de l'alinéa 181, substituer à l'année :

« 2017 »,

l'année :

« 2019 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à rétablir la version adoptée par l'Assemblée nationale.